



# GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* ; tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du dimanche 23 décembre 1792.

## A P. I. S.

Nos concitoyens, dont l'abonnement à la *Vedette*, expire à la fin de l'année, & qui voudront le renouveler, sont très-instamment priés ;

1°. De renouveler avant le premier janvier, parce que, comme nous les en avons souvent prévenus, on ne tire d'exemplaires que pour les abonnés, & qu'il nous est impossible, lorsqu'ils n'ont pas renouvelé à temps, de leur donner les feuilles qui peuvent leur manquer.

2°. De n'envoyer aucun billet ayant cours dans les départemens où à Paris, mais de faire passer leurs assignats dans des lettres chargées, ou par des mandats sur la poste, ou des effets sur Paris.

3°. D'affranchir les lettres & le port de l'argent.

N. B. Nous les engageons à ne pas risquer d'insérer d'assignats dans leurs lettres ; il y a des gens dont le tact est si fin qu'ils sentent un assignat au travers de la plus épaisse enveloppe, & qui tout uniment suppriment la lettre : une missive passe par tant de mains, qu'il est impossible de connoître le voleur.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Portsmouth, ce 10 décembre. Les armemens continuent avec la plus grande activité. La presse

a lieu sur la Tamise. L'*Assistance* de 50 canons, & le *Rattlesnake* de 18, sont destinés à soutenir une presse générale, qui va avoir lieu dans tous les ports de ce royaume.

Si la guerre a lieu, le duc de Clarence aura le commandement en chef des forces navales qu'on enverra aux îles du Vent.

Les ouvriers sont forcés de travailler sans relâche.

Le *Duke* a été équipé avec une activité étonnante,

L'équipage du *Saint-Georges* de 58, sera augmenté de 150 matelots.

On fait des proclamations aux gens de mer ; on leur promet des augmentations de paye en raison de leur mérite.

Les corvettes le *Bouetta* de 16, le *Ferret* de 12 ; le *Bedford* & le *Duke*, se sont rendus à Spithead.

Tous les vaisseaux de garde ont eu ordre de se rendre à Spithead ; & de compléter leurs provisions pour quatre mois. La frigate le *Lézard* de 8, & le *Gang's* de 74, sont mis en commission.

Le *Cocatrix* de 14, arrivé nouvellement dans ce port, a mis sur-le-champ à la voile pour l'Est.

L'*Entreprise* de 18, a dû s'avancer de Deptford, à la hauteur de la tour, pour recevoir les marlôts volontaires. On en trouve beaucoup... Plus de 200 capitaines & lieutenans ont offert leurs services.

La *Junon* de 32, le *Tisiphone* de 12, & l'*Echo* de 16, sont rentrés à Spithéad, de retour d'une croisière.

L'*Hector* & l'*Edgar* de 74, long-temps retenus dans ce port par un vent contraire, sont enfin partis pour Spithéad.

On écrit de Plymouth, qu'on n'a pas appris dans ce port, sans un sentiment d'inquiétude, la destination de l'*Andromède*. Ce vaisseau de 32, capitaine *Salisbury*, va croiser à la hauteur de Brest, un pilote s'étant engagé à cet effet sur ce bâtiment.

Dans le même port, on recrute beaucoup de beaux hommes, l'on publie comme ici, des proclamations exhortatoires.

Le *Culloden*, l'*Annibal* & l'*Orion* de 74, la corvette le *Fry* de 16, & le cutter le *Triab* de 12, ont fait voile de Plymouth, les uns pour l'Est, les autres en commission.

On équipe dans le même port, le *Puissant* de 74, & la frégate le *Lowestoffe*.

De Francfort, ce 11 décembre. « Quoique tout homme sensé & impartial ne sauroit ajouter foi à l'article calomnieux de la gazette de Mayence du 3 décembre, relativement aux détails aussi faux qu'atroces de la prise de Francfort par les armées combinées, cependant les citoyens de cette ville mettent un trop grand prix à l'opinion publique pour laisser subsister aucune idée louche sur leur compte. Il paroît incessamment une relation authentique & constatée de toutes les circonstances de cet événement. Cette relation apprendra au public que les armées combinées s'étant approchées de Francfort le 28 novembre, le général français,

Custine, en personne, donna le lendemain l'assurance formelle & sacrée au magistrat, qu'il ne mettroit pas Francfort dans le cas d'être assiégé, fut-ce même avec quelque sacrifice de sa part. Malgré cette démarche en apparence rassurante, la garnison française, ayant eu ordre de défendre son poste jusqu'à la dernière extrémité, donna lieu au bombardement du 2 de ce mois, qui exposa aux plus grands dangers la ville & les propriétés des paisibles habitans de cette ville, qui avoient ouverts leurs portes aux Français sans résistance. Quoique abattus & étonnés de ce sort malheureux, cependant bien loin de se permettre aucune violence contre les soldats français, ils s'empressèrent, à l'en vie, de leur donner des preuves non-équivoques d'humanité & de bienfaisance. Un très-grand nombre de soldats français a été sauvé par les bourgeois de la première fureur des vainqueurs. Des secours d'argent & de toute espèce ont été prodigués aux prisonniers par la bourgeoisie. C'est elle qui a pris les soins les plus touchans pour les blessés; tous les chirurgiens de la ville s'étant portés avec zèle à leur secours. C'est encore cette bourgeoisie, toujours sensible aux souffrances de ses semblables, qui a fourni le linge nécessaire à leur état; qui les a nourris & vêtus, & qui, en un mot, a pourvu à tous leurs besoins. L'inculpation abominable que de milliers d'habitans avoient été armés de couteaux fabriqués exprès pour assassiner la garnison française, porte trop évidemment l'empreinte d'une calomnie indigne & révoltante, pour mériter d'autre réfutation que d'être livrée au mépris de tout homme non-prévenu. Il est prouvé que ni le magistrat, ni la bourgeoisie n'ont pris absolument nulle part à aucune action hostile, ni aux excès que quelques individus peuvent avoir commis; & le magistrat bien loin de les approuver, a ordonné des recherches judiciaires pour en découvrir les auteurs. »

De Coblenz, ce 11 décembre. Les tentatives que les Français ont faits sur la ville de Trèves, nous forcent à nous tenir sur nos gardes; & il nous

importe d'autant plus de nous tenir dans le meilleur état possible de défense, que l'armée Bournouville cherche à s'ouvrir de nouveaux passages du côté de Trèves. A quelque distance d'ici, & au-delà du pont sur Moselle, les Prussiens sont actuellement occupés à élever des redoutes & divers autres ouvrages propres à nous mettre à l'abri d'une invasion inopinée.

### FRANCE

Paris. Nous sommes ici dans le sein des orages & des nuées qui les préparent; mais il est presque impossible, au milieu des tourbillons qui entraînent l'opinion, de distinguer ceux qui cherchent à la diriger. Cependant on commence à apercevoir que les intrigans ont calculé qu'il étoit presque impossible de mettre d'aussi vastes états que la France en République, & qu'il n'existe point d'exemple qu'un peuple aussi peuplé ait vécu sous la faulx de l'égalité, sur-tout lorsqu'il est fait à une hiérarchie d'ordres & de distinctions. En second lieu, en supposant qu'un peuple façonné par les préjugés, puisse les abolir de manière à se constituer, comme pourroit le faire un peuple nouveau. Il n'y a point, dans la convention actuelle, d'aînés grands talens pour pouvoir poser les fondemens de la République. Ces points une fois donnés, il est donc clair qu'un état qui abolit la monarchie pour se donner un autre gouvernement, & qui n'a pas ses matériaux prêts pour en construire l'édifice, doit, pendant cet intervalle, être livré à l'anarchie & se trouver sans loix; car proposer, comme on l'a fait, de faire subsister les loix anciennes jusqu'à ce qu'il y en ait d'autres de faites, c'est vouloir qu'un corps usé de maladies continue à prendre, dans sa convalescence, les mêmes remèdes qui l'ont empêché de mourir. C'est n'exister dans aucun état, puisque les loix anciennes ne peuvent plus convenir au nouveau mode de constitution. Que se disent donc les intrigans? La France n'est plus une monarchie, elle n'a de

constitution républicaine que le mot, elle ne peut de sitôt avoir une constitution; livrée aux divisions intestines, occupée à des guerres extérieures, elle ne peut que se démembrer; or, si elle veut conserver son unité, il faut qu'elle se donne d'autres chefs. Mais pour parvenir à être un de ces chefs, il faut d'abord abattre la tête du dernier souverain, expulser toute sa famille, empêcher que les émigrés ne rentrent, saisir leurs biens pour qu'ils ne puissent plus reprendre leur prépondérance sur leurs concitoyens; & alors, comme il faut que les loix tombent à quelqu'un, la fortune, le hasard, ou l'engouement feront le reste. Le point essentiel est de débayer devant soi, les obstacles & détacher d'être bien en vue. Voilà, n'en doutez pas, lecteurs, la clef de tous les événemens que vous avez vus, & de ceux que vous verrez encore.

§. On s'attend à chaque instant, aux premières hostilités de l'Angleterre; les courriers & les lettres sont arrêtés.

§. Le général d'Anselme vient d'être rappelé. On donne le commandement de son armée à Biron.

§. On assure que Camus, commissaire de l'armée de la Belgique, a dénoncé Dumourier au comité de sûreté générale; 1<sup>o</sup>. comme ayant empêché les assignats de circuler dans la Belgique; 2<sup>o</sup>. comme ayant favorisé l'évasion des émigrés; 3<sup>o</sup>. comme ayant cherché à former un parti pour se faire nommer *protecteur du Brabant*. On ajoute que le fils aîné du citoyen Egalité est impliqué dans cette affaire, ainsi que le ministre Rolland.

§. Il passe pour constant qu'on a déjà entendu un grand nombre de témoins au comité de sûreté générale. On prétend qu'il y en a plus de 150 contre Dumourier, & que Bazire est chargé par ce comité de faire un rapport demain ou après-demain sur cette affaire.

§. Une foule d'ouvriers du fauxbourg Saint-Marceau, qui manquent de travail, sont venus avant-hier, en demander au conseil de la commune. Un membre a voulu faire quelques observations sur cette pétition; mais l'orateur a observé, que *gens affamés n'entendent pas raison*.

§. Le jeune Egalité disoit, il y a quinze jours, en quittant Paris, où il venoit voir sa terre: « je fais qu'on projette de nous bannir; eh bien, si la nouvelle arrive au moment d'une action, je me précipite au milieu des bataillons, & j'aurai, en mourant, la consolation d'avoir perdu la vie pour

ma patrie & dans ses armées. Si je ne puis remplir ce désir, je partirai à l'instant, & donnerai sans murmure l'exemple de la fidélité & de la soumission. » Ce jeune homme, élevé dans les sentimens les plus élevés, ne s'est encore fait connoître que par un courage brillant & des vertus respectables. Il a exposé sa vie pour sauver celle d'un citoyen, & il s'est déjà trouvé à dix-sept actions où il a combattu en brave soldat pour la défense & la gloire de la République.

§. Le département du Finistère envoie 300 hommes armés à Paris. Il a fait inviter les autres départemens à en faire autant. Ils partiront de Quimper le 25. A demain la lettre du département sur cet envoi de force. Quel en est l'objet ? est-ce pour se réunir à la force de Paris ? ils ne sont pas nécessaires ; est-ce pour le combattre & le subjuguier ? le temps éclaircira cet orage qui se prépare dans le lointain.

CONVENTION NATIONALE

Présidence du citoyen Ferrond.  
Séance du samedi 22 décembre.

Le ministre de la marine fait part d'une lettre de Darot, gouverneur par *interim* de la Guadeloupe, datée du 11 octobre, qui renvoie en France, un officier & cent quatre-vingt-quinze soldats du régiment de Forez, trois officiers & onze canoniers pour cause d'insubordination. La Guadeloupe est tranquille & son commerce florissant.

On demande le renouvellement des comités. On propose de l'ajourner après le proces de Louis XVI. On décrète qu'il sera fait une liste des candidats pour la formation de ces comités.

Les commissaires de la convention à l'armée Belgique, font part qu'ils ont trouvé, après la prise de Bruxelles, une quantité considérable d'effets appartenans aux émigrés. Ils demandent les décrets concernant le sequestre qu'ils en doivent faire. On en ordonne l'envoi.

On s'inscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, numéro 3.  
Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 s. pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.

Couthon demande le rapport de l'article du décret sur la conduite à tenir par les généraux en pays étranger, qui gênent les peuples dans le choix de leurs fonctionnaires publics. On rapporte l'article.

On fait lecture d'une lettre du président aux Etats-Unis de l'Amérique, que doit leur porter Genest, nommé représentant de la République auprès des Etats. Elle est fort applaudie.

Le comité des décrets avoit accordé une gratification de 4000 livres aux principaux comités de la convention, le sévère Cambon arrive, l'apprend, le fait révoquer : En a-t-on accordé aux soldats qui bravent la mort & l'intempérie des saisons pour la défense de la patrie.

Une nouvelle lettre de Bournouville annonce de nouveaux succès. La République est maîtresse de tout le territoire entre la Sarre & la Moselle, jusqu'au pont Sarbruck. Les ennemis ont perdu plus de 1200 hommes, tant sur le pont de Sarbruck que sur Grevenmacker; leurs batteries sont détruites; & (chose incroyable,) par la mal-adresse de leur artillerie, notre perte se réduit à celle du petit doigt d'un chasseur; il y a eu cependant une soixantaine de blessés, dont quelques-uns sont morts depuis. Le succès eut été complet si, au lieu de manger leur soupe, les Gendarmes eussent voulu poursuivre l'ennemi; mais ils ont été punis de leurs gourmandises, 60 Houlans les ont enlevés & faits prisonniers.

On annonce que Strasbourg est presque en insurrection. Les administrateurs demandent des commissaires. On en nomme trois qu'on investit du pouvoir de suspendre les officiers civils & militaires, d'ordonner l'arrestation provisoire de toutes les personnes suspectes, & de prendre toutes les mesures nécessaires à la tranquillité du Bas-Rhin.

Le ministre de la guerre est autorisé à faire distribuer à chaque soldat de nos armées, deux paires de chaufsons & une paire de bracelets, communément appelé *mitons*.